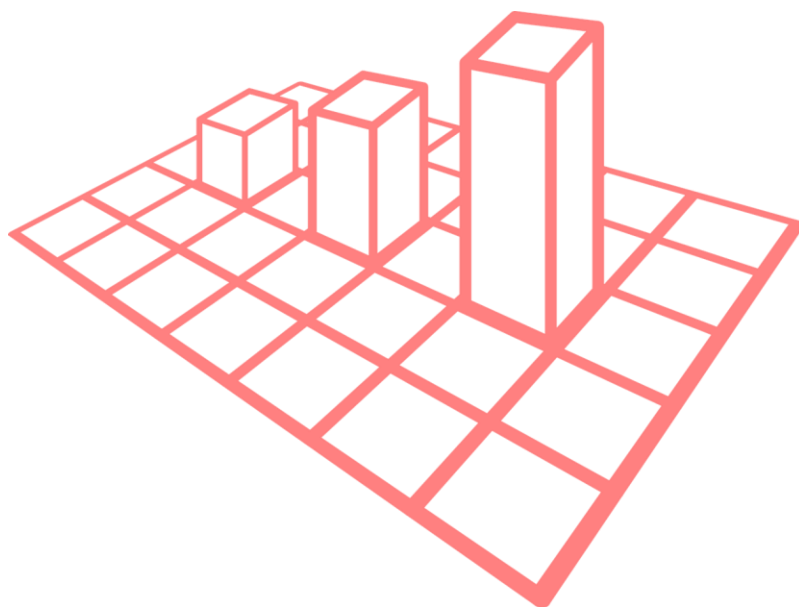


ÉTUDE STATISTIQUE

Analyse 2015 de la typologie des jeunes reçus
dans les Foyers de Jeunes Travailleurs de

Seine-Maritime



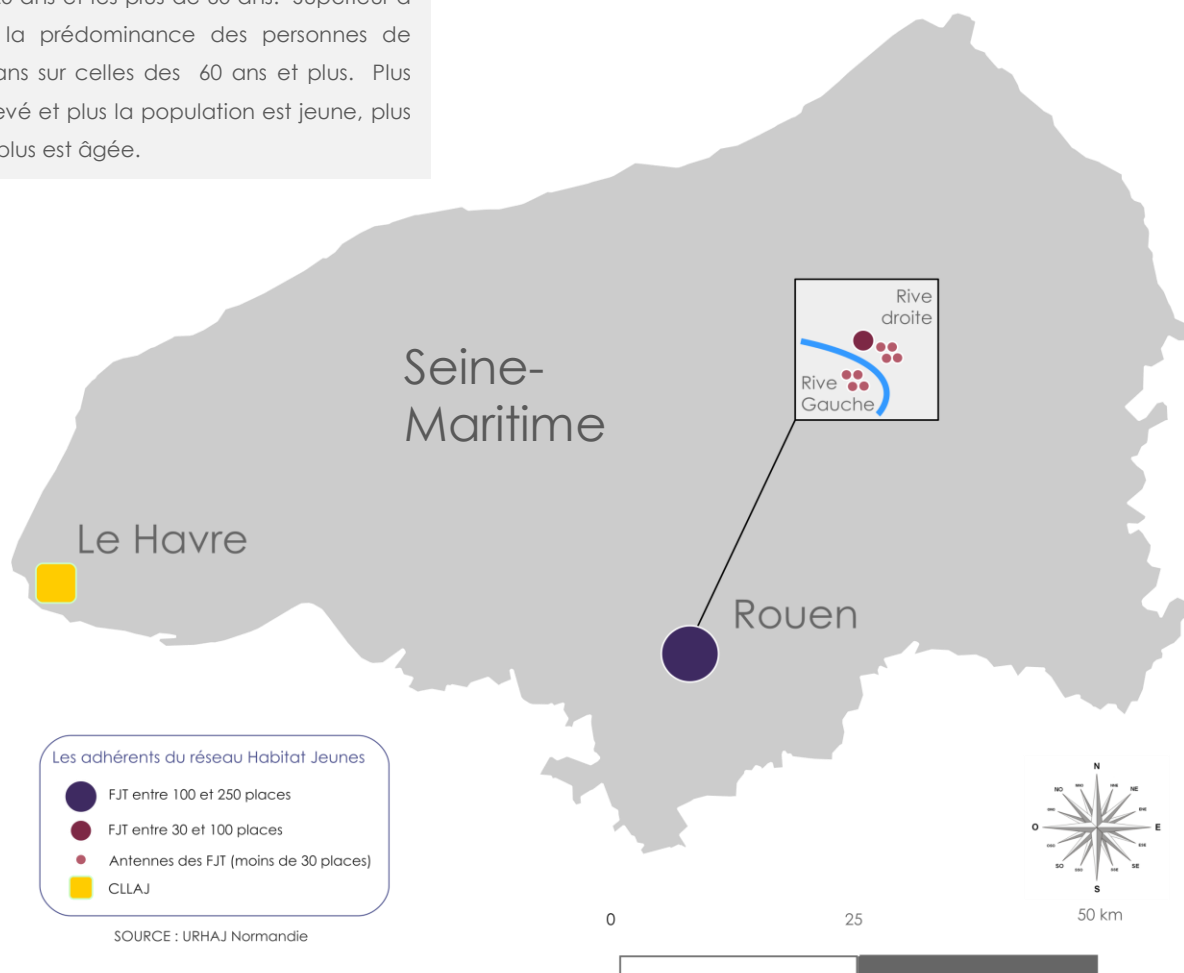
Habitat Jeunes



Introduction – Données démographiques générales et carte du réseau Habitat Jeunes

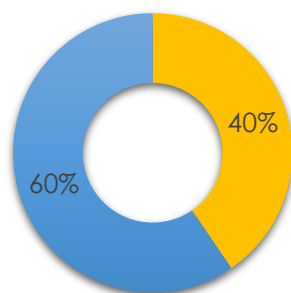
- Population totale de Seine-Maritime (estimation au 1^{er} janvier 2015 – Chiffres Insee) : **1 255 587 habitants**
 - Faible évolution entre 2008 et 2013 : **+ 0.10% par an.**
- **Part des jeunes** de 14 à 29 ans dans la population totale en 2013 : **19 %** (baisse de 3,9 % entre 2008 et 2013).
 - La moyenne régionale est de 17.5% (en baisse de 4.1% depuis 2008).
- **La Seine-Maritime** a un **indice de jeunesse** légèrement supérieur à 1. Autrement dit, le rapport entre les moins de 20 ans et des plus de 60 ans est relativement équilibré.

Rappel : L'indice de jeunesse permet de mesurer le vieillissement de la population. C'est le rapport entre les moins de 20 ans et les plus de 60 ans. Supérieur à 1, il marque la prédominance des personnes de moins de 20 ans sur celles des 60 ans et plus. Plus l'indice est élevé et plus la population est jeune, plus il est faible et plus est âgée.



Introduction – Données générales

- **1 231 jeunes** ont été accueillis dans les résidences FJT et le CLLAJ (Le Havre) de Seine-Maritime en 2015.
- Les jeunes reçus dans les résidences FJT de Seine-Maritime restent en moyenne légèrement plus de **sept mois** dans la structure.



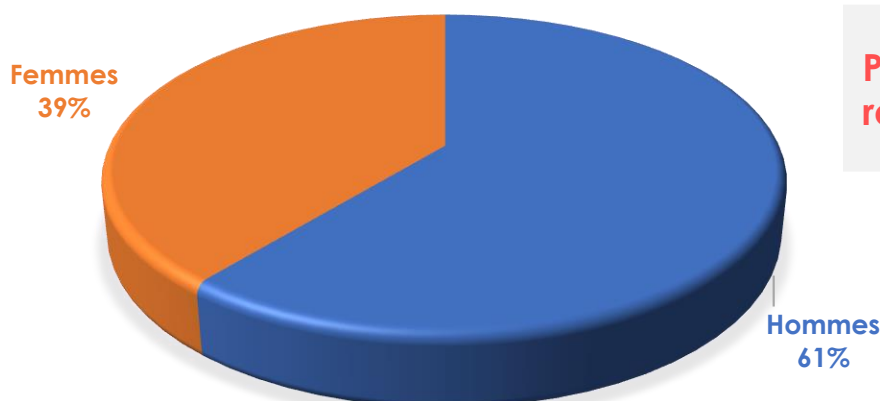
- Nombre de logements collectifs FJT
- Nombre de logements diffus FJT

Plus de la moitié de l'offre Habitat jeunes se traduit par des logements diffus.

- Le **taux d'occupation** moyen des résidences FJT de Seine-Maritime s'élève à plus de **91 %** en 2015.
- Le réseau Habitat Jeunes propose plus de **229 lits et 210 logements** pour les moins de 30 ans dans les résidences FJT de Seine-Maritime.

1. POPULATION

1.1. Population ayant séjourné dans les résidences FJT de Seine-Maritime au cours d'une année

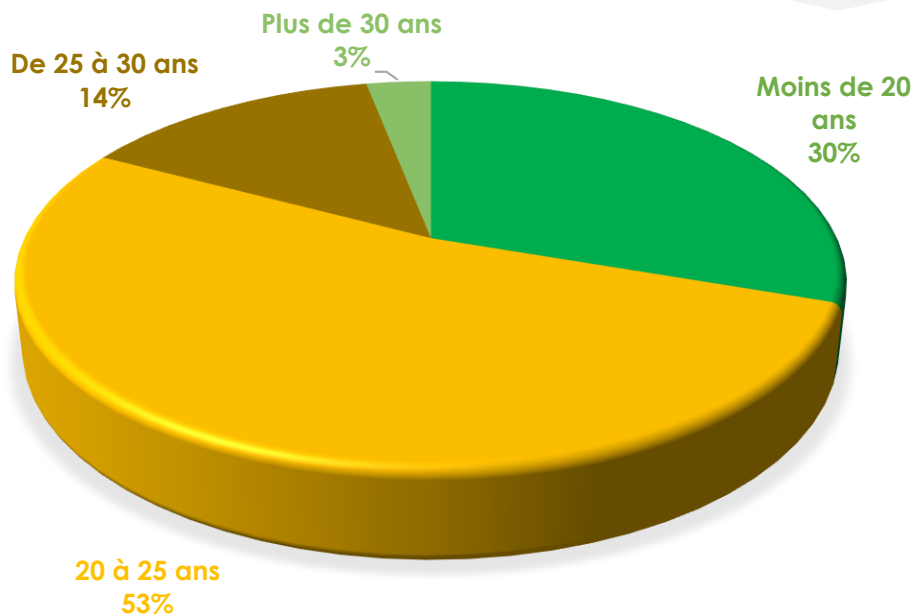


Plus d'un tiers des jeunes reçus sont des femmes.

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

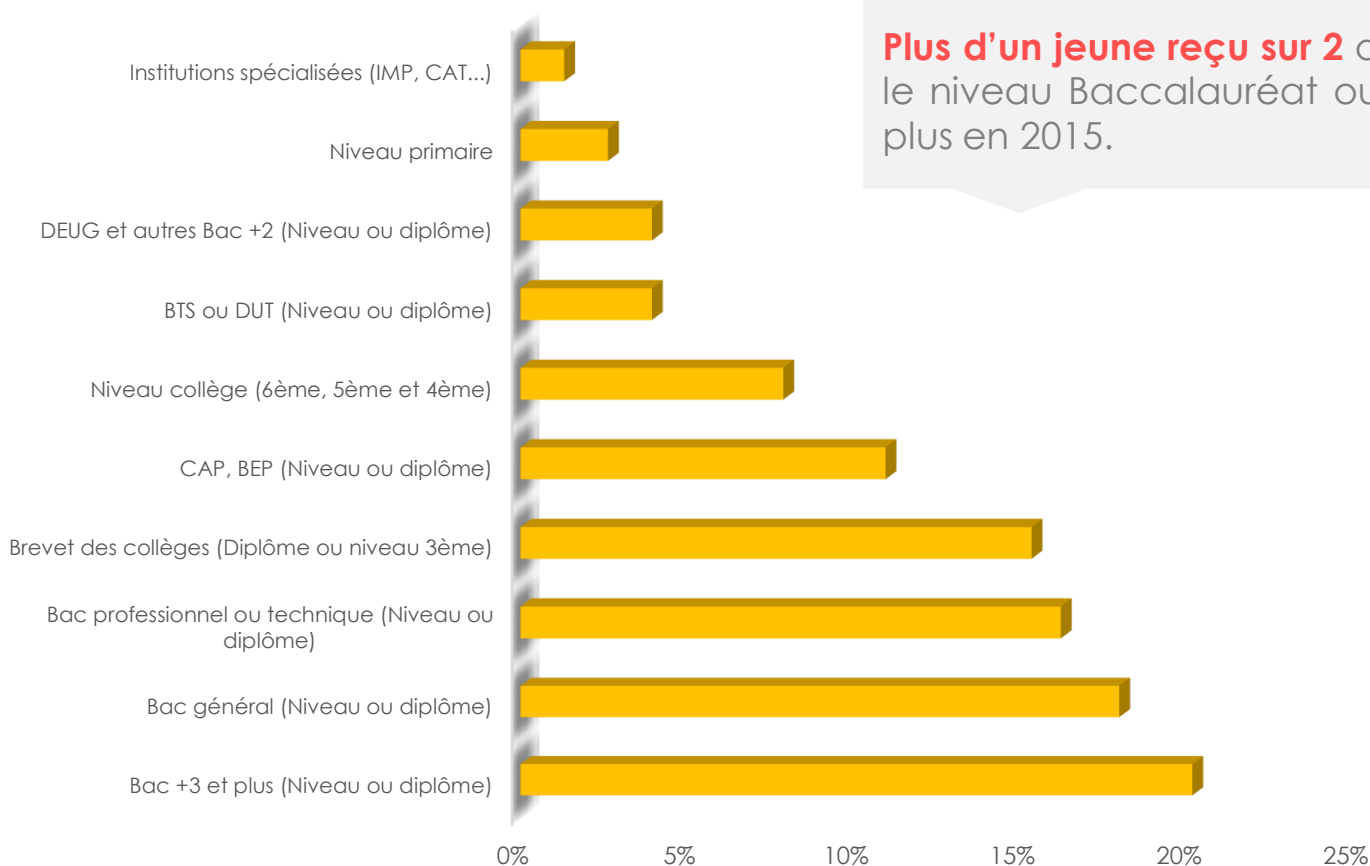
2.1. L'âge des jeunes reçus

4 jeunes reçus sur 5 ont moins de 25 ans.



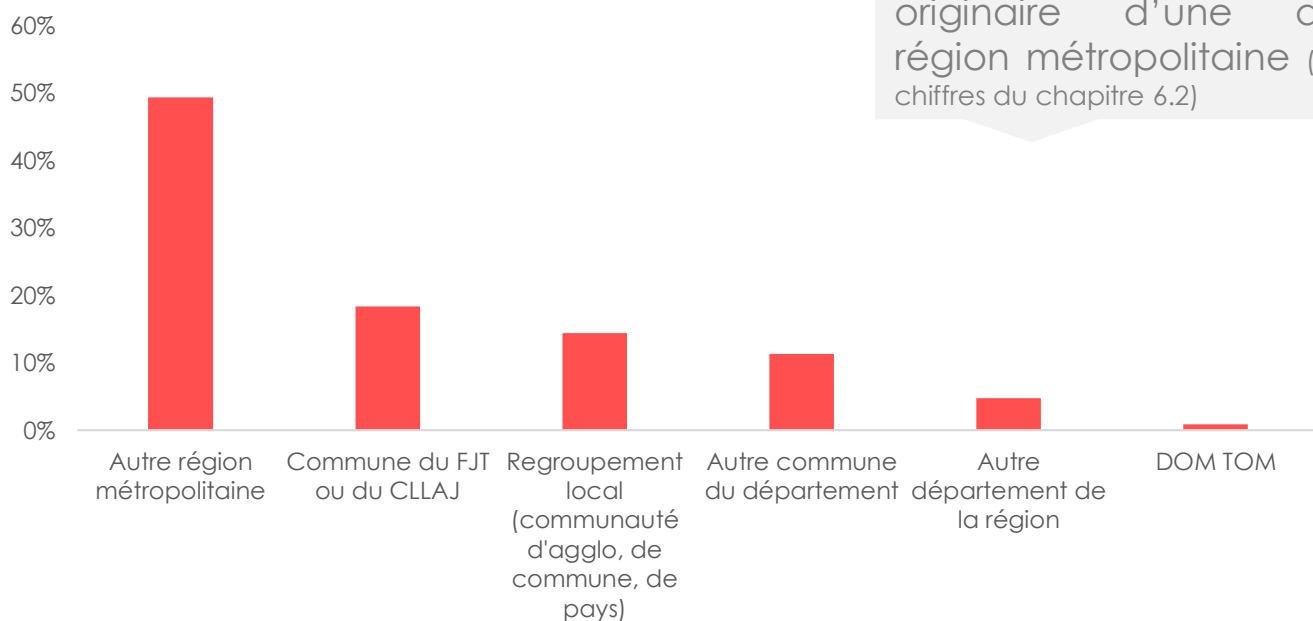
2.2. Le niveau scolaire des jeunes reçus

Plus d'un jeune reçu sur 2 a le niveau Baccalauréat ou plus en 2015.



3. SITUATIONS ANTÉRIEURES DES RÉSIDENTS

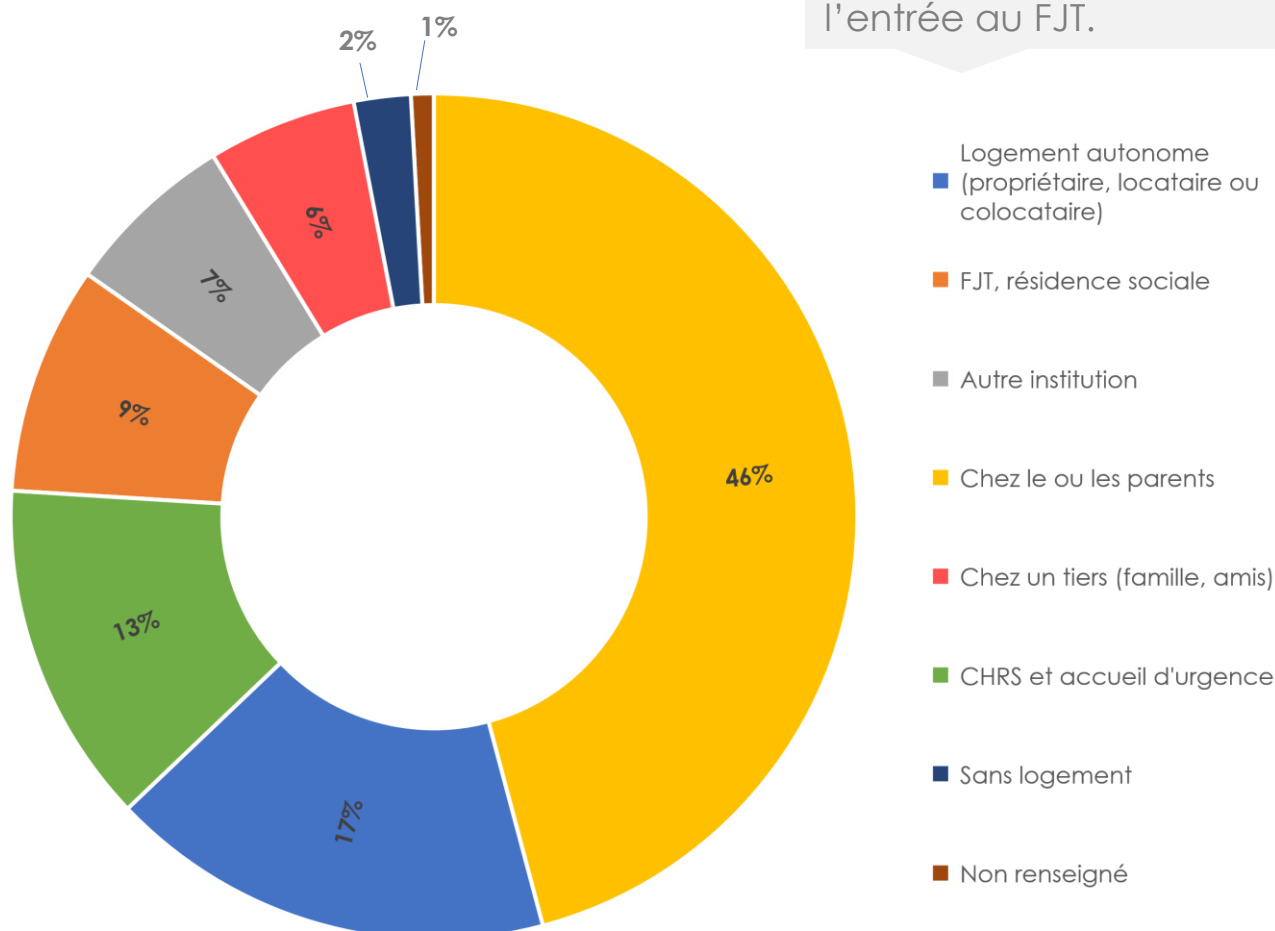
3.1. Origine résidentielle



1 jeune reçu sur 2 est originaire d'une autre région métropolitaine (cf. les chiffres du chapitre 6.2)

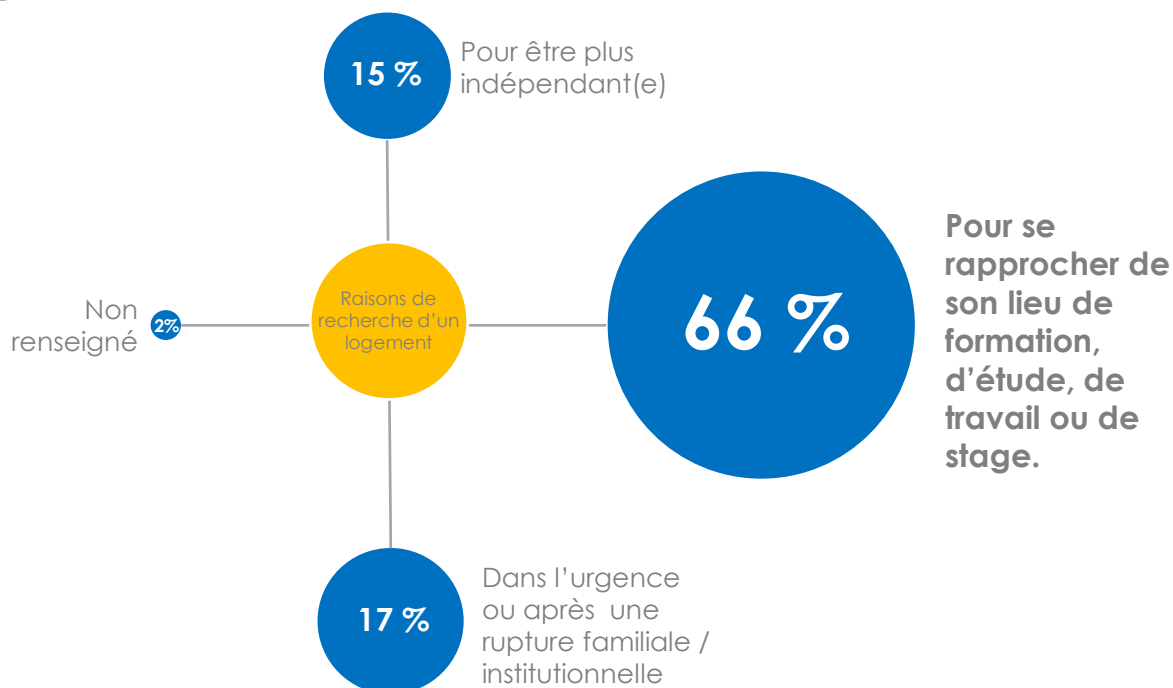
3.2. Dernier logement utilisé avant l'entrée

La moitié des jeunes reçus était hébergée au sein du domicile familial avant l'entrée au FJT.

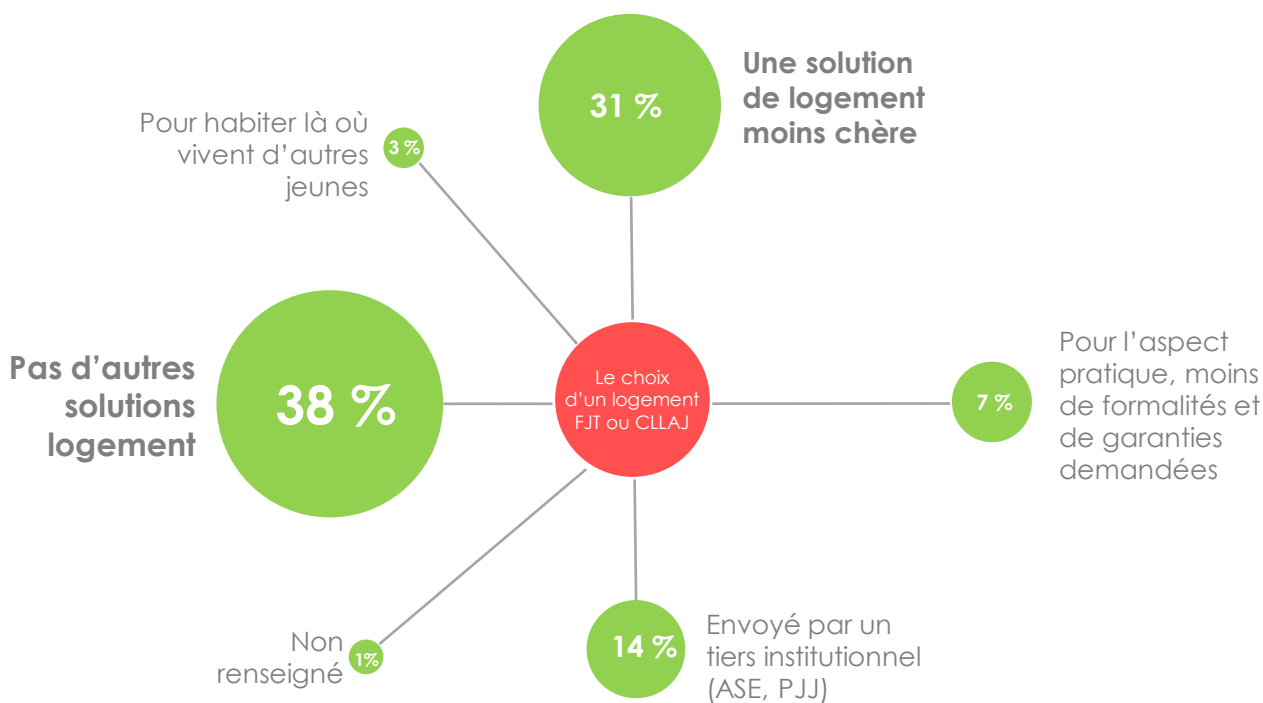


- Logement autonome (propriétaire, locataire ou colocataire)
- FJT, résidence sociale
- Autre institution
- Chez le ou les parents
- Chez un tiers (famille, amis)
- CHRS et accueil d'urgence
- Sans logement
- Non renseigné

3.3. Raisons de recherche d'un logement

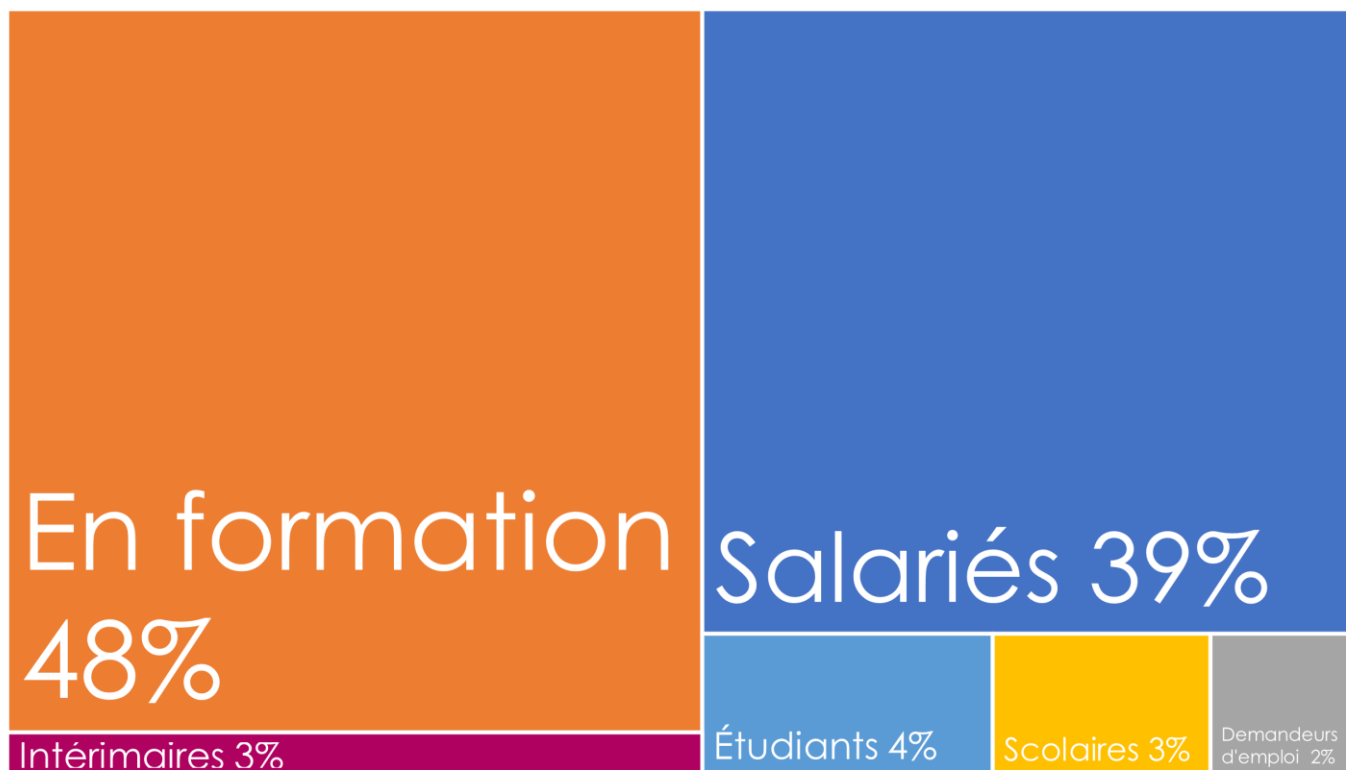


3.4. Raisons de choix d'un logement FJT ou CLLAJ



4. ACTIVITÉS

4.1. Statuts socioprofessionnels



La moitié des jeunes reçus dans les résidences FJT de Seine-Maritime en 2015 sont stagiaires de la formation professionnelle ou apprentis.

Légende

Salariés : Contrat classique de durée indéterminée à temps plein et CIE / Contrat classique de durée indéterminée à temps partiel / Contrat classique de durée déterminée à temps plein et CIE / Contrat classique de durée déterminée à temps partiel / Contrats aidés (CI-RMA, CAE, CDP...).

En formation : Stagiaire de la formation professionnelle non rémunéré / Stagiaire de la formation professionnelle rémunéré + **Apprentis** : Contrat d'apprenti niveau IV et plus (Niveaux Bac et +) / Contrat d'apprenti niveau V (Niveaux CAP, BEP, BEPC).

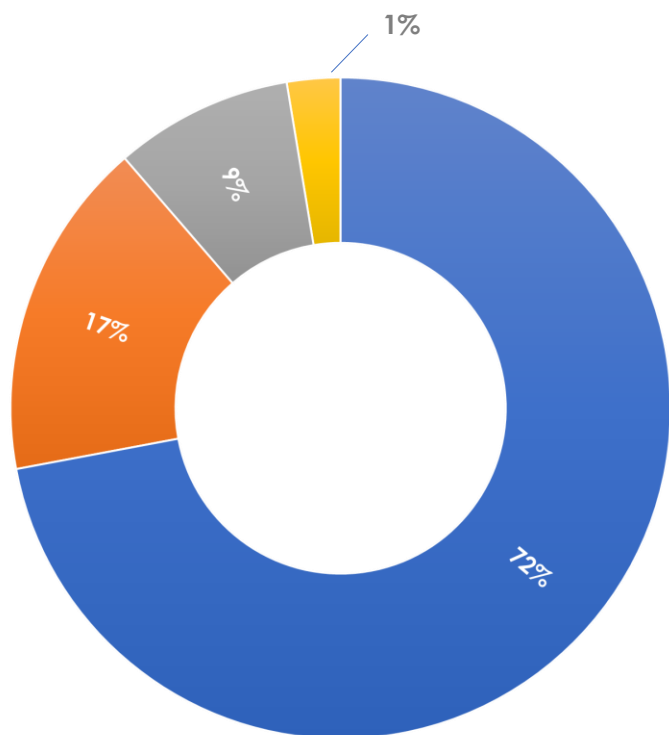
Étudiants : étudiants de l'enseignement général et technique

Scolaires : scolaires de l'enseignement général et technique

Demandeurs d'emploi : demandeurs d'emploi de catégorie 2, rémunéré ou non.

5. RESSOURCES

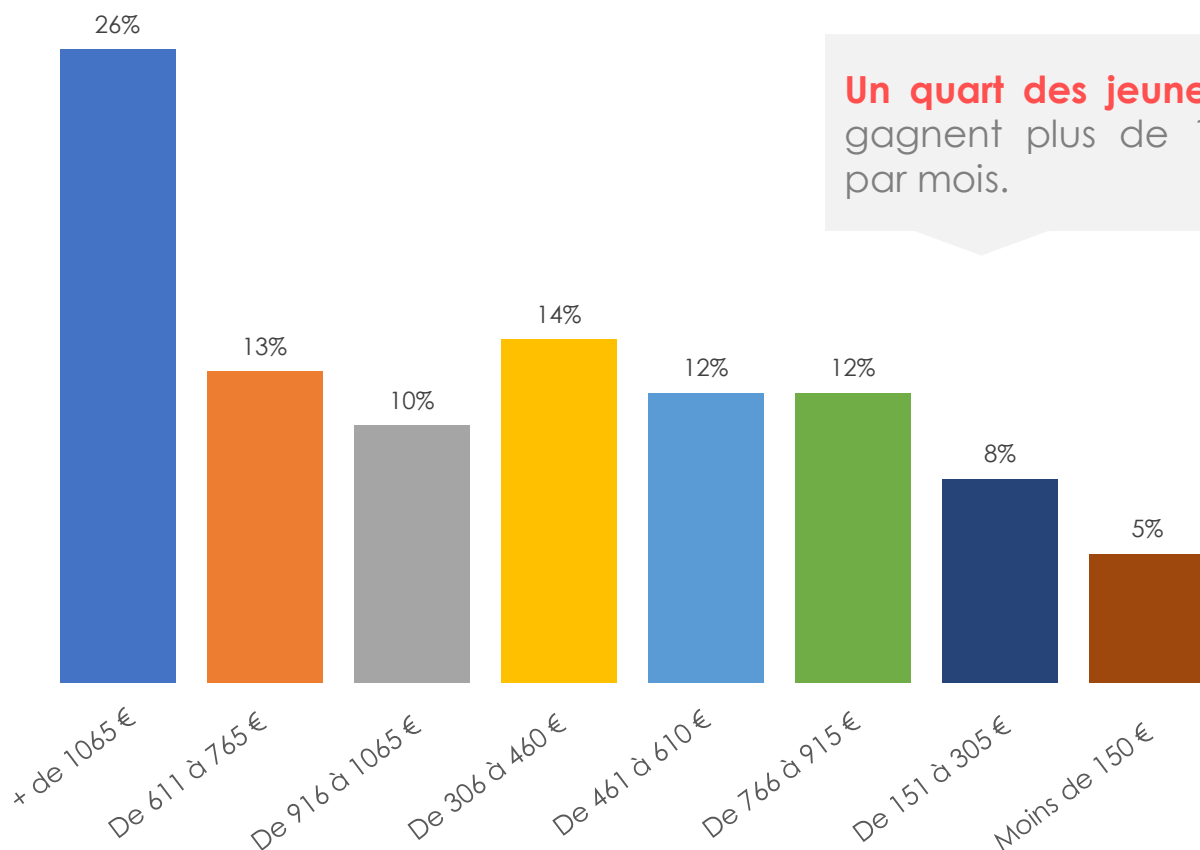
5.1. Nature des ressources



La majorité des jeunes reçus dans les FJT tirent leurs ressources de leur activité.

- Ressources d'activité (salaire, bourse, ASSEDIC)
- Ressources de type « aide à la personne »
- Ressources provenant d'un tiers privé
- Aucune ressource

5.2. Montant des ressources

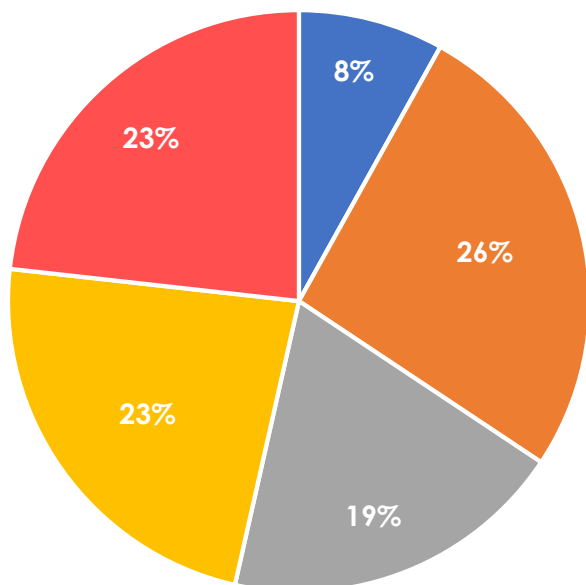


Un quart des jeunes reçus gagnent plus de 1 065 € par mois.

6. FIN DU SÉJOUR

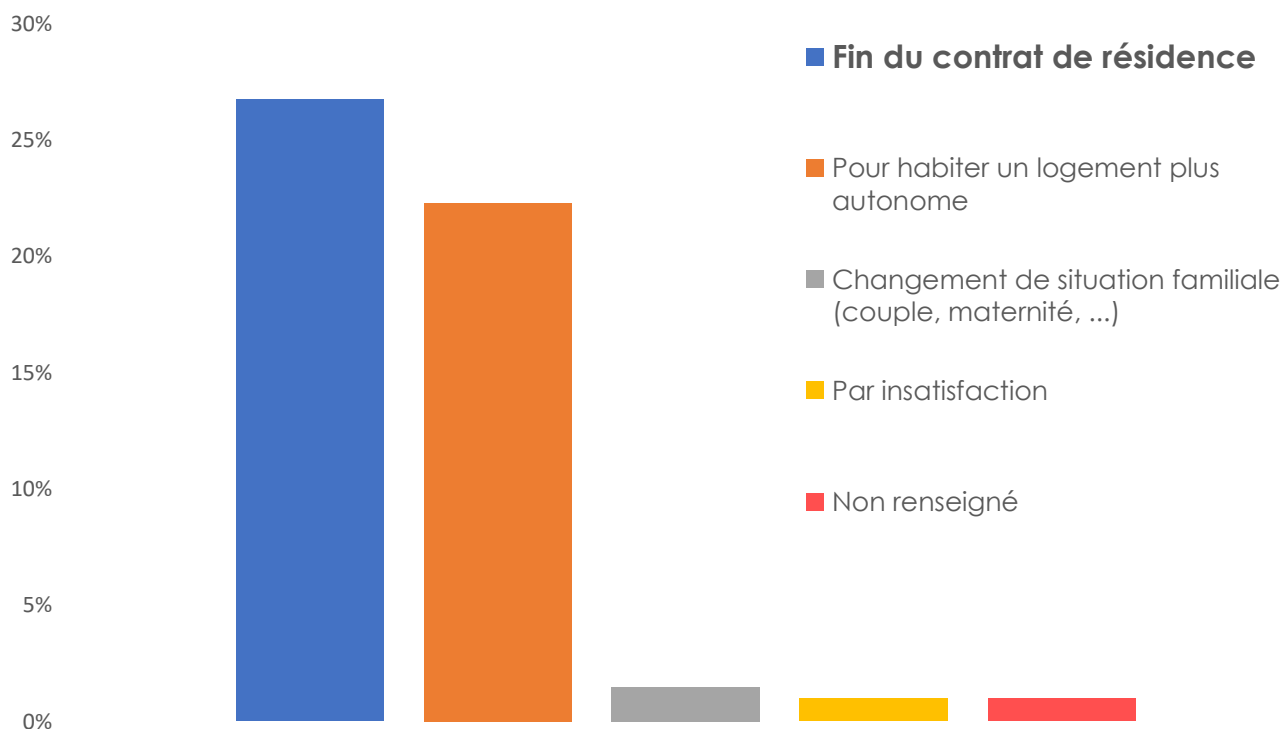
6.1. Durée du séjour

Un quart des jeunes reçus réside entre 1 et 12 semaines dans les résidences du FJT.



- Moins d'une semaine
- Entre 1 semaine et 3 mois
- Entre 3 et 6 mois
- Entre 6 et 12 mois
- Un an et plus

6.2. Raisons du départ du logement FJT ou CLLAJ



■ Fin du contrat de résidence

■ Pour habiter un logement plus autonome

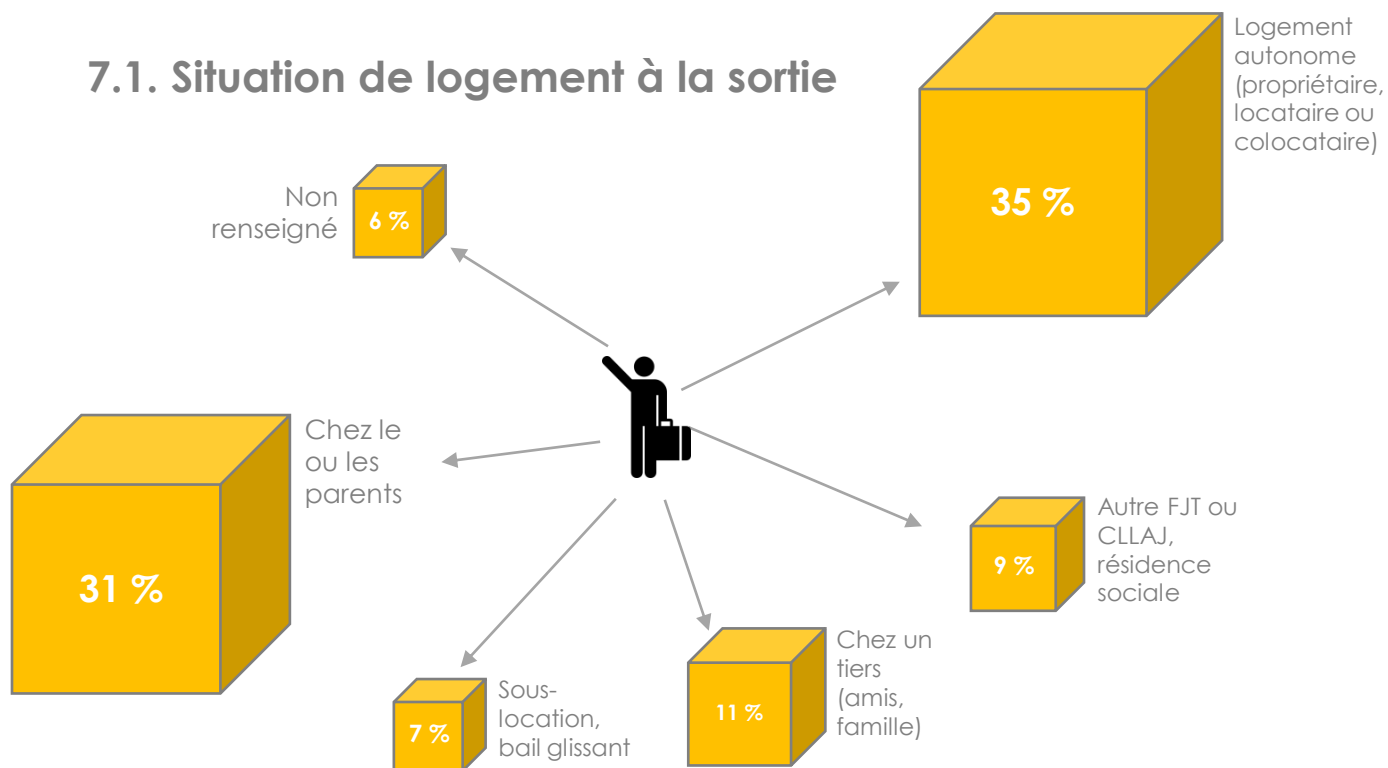
■ Changement de situation familiale (couple, maternité, ...)

■ Par insatisfaction

■ Non renseigné

7. SITUATION À LA SORTIE

7.1. Situation de logement à la sortie



7.2. Lieu de destination à la sortie

